



La perception des jeunes du Diocèse de Butembo-Beni sur la paix et la justice : résultat d'une recherche-action

Jean-Berchmans Paluku Mukwemulere¹

Résumé

Cette recherche examine la perception des jeunes du Diocèse de Butembo-Beni sur la paix et la justice. Parmi les types de conflits, ceux fonciers sont les plus récurrents. Les acteurs des conflits demeurent les autorités politico-administratives dites les Agents de l'Etat. L'objectif, parmi tant d'autres, des acteurs le plus visé est d'avoir et de conserver les terres. La stratégie usée pour atteindre ces objectifs et la plus recherchée demeure la tuerie, le kidnapping, les incendies des maisons et le pillage. Et ce qui motive les jeunes à prendre part aux conflits est le chômage. L'action à mener pour transformer les conflits se solde par l'éducation des jeunes.

Parmi les structures intervenant dans la consolidation de la paix, on compte celles privées comme à travers l'Eglise. Et pour réduire les conflits, les enquêteurs ont préconisé la sensibilisation à la paix. La justice est perçue comme vérité et la paix, comme unité. Pour traiter un rebelle attrapé en flagrant délit, les jeunes ont proposé le recours à la justice étatique. On recourt à la police en cas de détention illégale d'arme, à l'auditorat en tout problème et aux FARDC en cas de la lenteur de la justice et d'insécurité, la palabre pour une solution pacifique, à l'ANR en cas de viol et tuerie. L'Eglise réalise la prière de paix comme action forte. La réconciliation est prônée au sein des conflits familiaux. En cas d'une réconciliation échouée, il convient de continuer à sensibiliser pour la paix. Pour les actions des leaders, il convient de promouvoir la culture de la paix.

Mots-clés : Conflit, paix, justice, Diocèse de Butembo-Beni.

Abstract

This research examines the perception of young people in the diocese of Butembo-Beni on peace and justice. Among the types of conflict, land conflicts are the most recurrent. The actors in the conflicts remain the political and

¹ Prêtre diocésain, Jean-Berchmans Paluku Mukwemulere est Professeur à l'Université Catholique du Graben et Recteur du Grand Séminaire de Théologie Saint Octave de Vulindi à Butembo, République Démocratique du Congo : mukwejeanb@yahoo.fr.

administrative authorities (state agents). The objective among many others of the actors most targeted is to have and keep the land. The strategy used to achieve these objectives is killing, kidnapping, burning houses and looting. What motivates young people to take part in conflict is unemployment. The action to be taken to transform conflicts is through the education of young people.

Among the structures involved in peace-building are private ones such as the church. In order to reduce conflicts, the investigators advocated peace education. Justice is seen as truth and peace as unity. To deal with a rebel caught in flagrante delicto, the young people proposed recourse to state justice. The police are used in the case of illegal possession of weapons, the auditorate in all problems and the FARDC in the case of slow justice and insecurity, the palaver for a peaceful solution, ANR in the case of rape and killing. The Church carries out peace prayer as a strong action. Reconciliation is advocated in family conflicts. In case of failed reconciliation, awareness raising for peace should be continued. For the actions of leaders, the culture of peace should be promoted.

Key words: Conflict, peace, justice, Diocese of Butembo-Beni.

Introduction

Dans le cadre de recherches portant sur « l'éducation des jeunes leaders à la paix et à la justice » dans la perspective de la Doctrine sociale de l'Eglise, nous avons mené les enquêtes dans les contrées du Diocèse de Butembo-Beni. Dans un premier temps, les recherches ont concerné les paroisses suivantes : Luotu, Kipese (hautes terres) ; Butembo, Musienene, Muhangi (centre) ; Kirumba, Kayna, Kanyabayonga (sud) ; Maboya, Beni, Oïcha, Kasindi (nord). Ces sites ou ces paroisses sont des lieux marqués par une disparité des sources de conflits. Nous avons choisi d'une manière occasionnelle l'échantillon de notre recherche en nous référant au Curé de la Paroisse. Etendue sur un échantillon de 120 jeunes leaders âgés d'entre 18 et 35 ans et issus de diverses organisations, cette étude a pour but de déterminer les genres des conflits sévissant dans le milieu ainsi que d'identifier les différents protagonistes et les différents rôles joués.

Avec la méthodologie que nous nous proposons, nous voudrions bien comprendre et explorer ce que nous appelons « *éducation à la justice et à la paix dans la perspective de la Doctrine sociale de l'Eglise* ». Sur fond de l'expérience d'une recherche-action et d'un conséquent projet d'éducation pour la justice et pour la paix, nous menons une recherche avec les jeunes leaders de toutes les tendances confondues du Diocèse de Butembo-Beni. Le texte examine

alors les types de conflits -les genres de conflits, l'objet, les acteurs, leurs objectifs, leurs stratégies utilisées- ; l'engagement des jeunes dans les différents conflits ; les institutions et structures qui interviennent dans la consolidation de la paix ; la perception des jeunes sur la justice et la paix ; l'action de l'Eglise pour la restauration de la justice et de la paix et les stratégies d'éducation à la justice et à la paix.

L'argument principal qui sous-tend et oriente cette réflexion est que le nombre très limité ou inexistant de programmes endogènes spécialisés et focalisés sur l'analyse des conflits et sur l'éducation pour la justice et la paix contribue à la fragilisation de la justice et de la paix, à la pérennisation de la crise qui menace le pays depuis des décennies. Afin d'atteindre les résultats escomptés, nous nous proposons de mener une recherche exploratoire avant d'élaborer un manuel de l'éducation à la justice et à la paix. Pour ce faire, nous usons d'un instrument de recherche, à savoir le questionnaire à questions ouvertes, lequel questionnaire accorde à l'enquêté à exprimer ce qu'il pense. Les réponses livrées avaient tendance à refléter l'état émotionnel du sujet. Sur les 48 paroisses que compte le Diocèse de Butembo-Beni, nous avons choisi occasionnellement 12 paroisses dans les quatre axes, à savoir les hautes terres (Luotu, Kipese), le centre (Butembo, Musienene, Muhangi), la partie sud (Kirumba, Kayna, Kanyabayonga) et le nord (Maboya, Beni, Oïcha, Kasindi).

Un échantillon de convenance a été prélevé dans la population des chrétiens de douze (12) paroisses du Diocèse de Butembo-Beni. La description précise reprise dans le tableau ci-après en reprend les effectifs par axe ainsi que les données sociodémographiques des enquêtés : le genre, l'état civil, la profession et la religion. Le tableau ci-dessous nous en dit plus en détails limpides.

Tableau 1. Echantillonnage sociodémographique

| N° | Axes | | Genre | | Etat civil | | Occup. | | Religion | |
|----|---------------|--------------|-------|----|------------|-------|---------------|----|----------|--------|
| | | | M | F. | Marié | Célib | P | A | Cath | autres |
| 1. | Sud | Kirumba | 4 | 3 | 2 | 5 | 4 | 3 | 5 | 2 |
| | | Kayna | 6 | 3 | 3 | 6 | 7 | 2 | 7 | 2 |
| | | Kanyabayonga | 5 | 4 | 4 | 5 | 6 | 3 | 5 | 4 |
| 2. | Centre | Musienne | 6 | 3 | 2 | 7 | 4 | 5 | 8 | 1 |
| | | Butembo | 12 | 2 | 1 | 13 | 3 | 11 | 7 | 7 |
| | | Muhangi | 13 | 13 | 4 | 22 | 7 | 19 | 15 | 11 |
| 3. | Nord | Maboya | 6 | 5 | 3 | 8 | 6 | 5 | 4 | 7 |
| | | Oicha-Beni | 9 | 2 | 4 | 7 | 4 | 7 | 8 | 3 |
| | | Kasindi | 8 | 2 | 8 | 2 | 7 | 3 | 5 | 5 |
| 4. | Hautes Terres | Kipese | 3 | 2 | 4 | 1 | 3 | 2 | 5 | 0 |
| | | Lughutu | 5 | 4 | 5 | 4 | 6 | 3 | 5 | 4 |
| | Total | 12 paroisses | 77 | 43 | 39 | 81 | $\frac{5}{7}$ | 63 | 74 | 46 |

Source : Nos enquêtes sur terrain

Nous avons mené une étude exploratoire pour nous rendre compte des problèmes spécifiques de chaque contrée en prenant, comme population-cible, les jeunes leaders lesquels s'occupent de l'animation et l'encadrement de leurs homologues. Avant la descente sur terrain, nous avons procédé par le contact du Curé de la Paroisse pour qu'il puisse déblayer le terrain.

Les études ont été menées du mois de septembre au mois de décembre 2014 pour rencontrer les jeunes de quatre coins du Diocèse. Selon les lieux, la durée de l'entretien était de plus ou moins quatre heures. La meilleure compréhension de la problématique de la présente recherche a nécessité d'abord de procéder par une étude exploratoire. Les enquêteurs ont rencontré les interviewés en *focus-groups* -12 jeunes en moyenne-, puis des entretiens individualisés. Réunis en *focus-groups*, les jeunes éprouaient de réticence pour exprimer clairement leurs pensées suite à la peur des représailles qui pouvaient s'en suivre.

Afin de recueillir plus d'informations, nous avons procédé par des entretiens individualisés. Le sujet se sentant en confiance devenait donc plus expressif et livrait des informations plus personnalisées. Les enquêtes ont été menées par une équipe composée de deux membres par axe. Avec l'autorisation des interviewés ou de l'interviewé, les enquêteurs pouvaient prendre des photos, enregistrer l'entretien ou prendre rapidement des notes.

Après la passation du test, les deux enquêteurs procédaient bien déjà au premier dépouillement des données en dissociant le rapport du *focus-group* et de l'entretien individuel. Nous avons obtenu une vaste base des données qualitatives étant donné la diversité des réponses obtenues du fait que l'enquêté

avait la latitude de donner plusieurs réponses sur une même question. Ce qui a rendu très fastidieux le travail de dépouillement des données. Afin de rendre opérationnels les résultats obtenus, nous avons transformé les données qualitatives en données quantitatives en procédant par l'encodage des réponses livrées par le sujet lors des *focus-group* et des entretiens individualisés. Après l'encodage, nous avons procédé au traitement des données en utilisant le logiciel *Epi Info*. Ce logiciel nous a permis de traiter très rapidement et facilement les fréquences et les pourcentages.

Après l'analyse des données, nous avons regroupé les résultats selon six grandes questions, à savoir les conflits avec comme sous-catégories les genres de conflits, l'objet, les acteurs, les objectifs, les stratégies utilisées ; les motivations des jeunes ; les structures qui interviennent dans la consolidation de la paix ; la perception des jeunes sur la justice et la paix ; l'action de l'Eglise pour la restauration de la justice et de la paix ; et les stratégies d'éducation à la justice et à la paix. Les pages qui suivent dégagent les différents résultats auxquels les enquêteurs ont abouti en se penchant sur les grandes questions de la recherche.

I. Présentation des résultats de la recherche

S'agissant d'un questionnaire ouvert, signalons en avance qu'un même individu peut livrer plusieurs réponses à une même question. Ce qui expliquerait une divergence entre les effectifs de l'échantillon et les réponses livrées. Les opinions des jeunes sur le conflit à travers les tableaux suivants. Déjà, le tableau ci-dessous présente bien les divers types de conflits que connaît la population du Diocèse de Butembo-Beni.

Tableau 2. Types de conflits recensés

| N° | Type de conflit | Nbre citations | % |
|----|---------------------------------|----------------|-------|
| 1 | Foncier | 56 | 46,67 |
| 2 | Ethnique, tribal et identitaire | 25 | 23,83 |
| 3 | Familiaux | 21 | 17,50 |
| 4 | Conflit armé | 16 | 13,33 |
| 5 | Conflit de classes | 14 | 11,67 |
| 6 | Incivilité (Etat-population) | 13 | 10,83 |
| 7 | Travail | 5 | 4,17 |
| 8 | Associations | 3 | 2,50 |

Source : Nos enquêtes sur terrain.

Selon l'ordre de l'ampleur de chaque conflit, c'est le conflit foncier qui est plus prédominant. Il représente près de 47 % de tous les conflits. Ce conflit se présente sous diverses modalités, et selon les axes. Il peut résulter de la limite de concessions foncières, de la vente multiple des concessions foncières (stellionat), des contestations successorales portant sur la terre. Sur l'axe Kipese, le conflit foncier s'explique par l'insuffisance de terres, l'infertilité du sol qui fait que la population ait tendance à se concentrer dans les rares parties encore fertiles. Alors que, pour l'axe Maboya, il se présente sous forme de rivalité entre, d'un côté, certains riches qui, en provenance des centres urbains, recherchent des terres pour des projets comme des fermes, des champs de culture extensive et, de l'autre, les paysans. En conséquence, les paysans se trouvent confrontés au problème de rareté de terres cultivables. De même, sitôt ces fermes entretenues, il arrive que des bêtes qui y sont élevées s'échappent et ravagent des cultures des paysans ; ce qui accentue les tensions entre ces deux couches de la population. Pour l'axe Kasindi, la population paysanne, en recherche des terres plus fertiles et moins coûteuses, préfère cultiver le parc que de se contenter de la partie qui leur est autorisée pour l'agriculture. En voie de conséquence, ceci crée des antagonismes entre la population (surtout paysanne) et les gardes du parc. Quoiqu'il en soit, le conflit foncier ci-haut présenté peut relever d'un paradoxe dès lors que notre pays est classé parmi ceux disposant d'énormes terres arables inoccupées, inexploitées. Ceci peut s'expliquer bien par plusieurs raisons comme le ferme attachement de la population à ses terres ancestrales, l'insécurité caractérisant certaines terres inoccupées qui fait que ces dernières soient quelque peu répulsives.

En deuxième position, se tient le conflit identitaire-tribal-ethnique. Il a été cité par environ 24 % d'enquêtés. Si, pour une petite proportion, il s'explique par l'opposition entre les autochtones et les allochtones à Kasindi où la population est quasi-homogène, le problème se pose en termes de « *collinisme* » entre les ressortissants de la Chefferie de Bashu et « *les enfants du milieu*. »

En sus, il y a les conflits familiaux qui sont notés par 17,5 % d'enquêtés. Ces conflits peuvent bien prendre plusieurs aspects, à savoir le partage de l'héritage découlant du testament contesté et /ou de l'absence de testament et aussi le conflit de pouvoir dû aux mésententes consécutives à la détermination de la personne qui va succéder au défunt chef. Ces conflits concernent essentiellement les familles régnantes ou royales.

De sa part, le conflit armé est évoqué par 13,33 % d'enquêtés. Il est dû à la course au pouvoir, au gain facile de l'avoir ou d'acquérir les richesses. Pour

arriver à cet avoir, divers procédés sont souvent utilisés : kidnapping, pillage, tuerie, violences, etc. Tandis que, pour 11,67 % d'enquêtes, le conflit de classes est causé par l'écart entre la classe des riches et celle des pauvres. Il est dû à la détention ou non de richesses matérielles. Cela entraîne beaucoup plus la jalousie, la haine, l'envie, etc. En conséquence, cette situation mène à la sorcellerie, voire à l'empoisonnement. Ce conflit peut aussi être bien dû à la paresse.

De son côté, pour 10,83 %, l'incivilité concerne l'insubordination de la population à ses dirigeants ; cette insubordination peut être due au manque de légitimité des dirigeants, au manque de confiance entre ces derniers et la population, à la tracasserie dans le chef de dirigeants -surtout lors de la perception d'impôts et de taxes-, aux arrestations arbitraires.

Bien qu'il soit évoqué par seulement 4,17 % d'enquêtés, le conflit professionnel existe bel et bien. Il oppose des agents au sein d'un même service et peut être dû à plusieurs causes, entre autres la mésentente entre chef et ses collaborateurs, les problèmes des générations entre les jeunes et les vieux ainsi que le non-respect de la méritocratie lors de l'affectation des agents. C'est le cas aussi pour les conflits intra-associatifs et inter-associatifs qui ne sont cités que par 2,50 % d'enquêtés. Ils peuvent être dus, respectivement, au problème de leadership au sein d'un même groupe associatif et aux divergences d'intérêt entre deux ou plusieurs groupes.

Mais, les types de conflits étant bien identifiés, quels en sont les acteurs ? Leur description nette et précise se résume dans le tableau subséquent.

Tableau 3. Acteurs de conflits

| N° | Catégories d'acteurs des conflits | Acteurs | Nb Citations | % |
|----|--|--------------------------------------|--------------|-------|
| 1. | Services Publics | Autorités politico-administratives | 37 | 30,83 |
| | | Agents de l'Etat | | |
| | | ANR, Police, FARDC | | |
| 2. | Confessions religieuses et Groupes associatifs | | 30 | 25 |
| 3. | Autorités coutumières | Chefs, terriens, etc. | 27 | 22,5 |
| 4. | Tous les autres | | 26 | 21,67 |
| 5. | Les Désœuvrés | | 20 | 16,67 |
| 6. | Opérateurs économiques | Commerçants et riches propriétaires | 8 | 6,67 |
| 7 | Groupes armés | Milices armées locales et étrangères | 7 | 5,83 |
| 8. | Politiciens | | 7 | 5,83 |
| 9. | Communautés ethniques | | 7 | 5,83 |
| 10 | Familles | Héritiers | 3 | 2,5 |
| 11 | Humanitaires | | 3 | 2,5 |

Source : Nos recherches sur terrain

A la tête des acteurs de conflits, figurent les services publics (30,83 %) suivis des confessions religieuses et groupes associatifs (25 %) ainsi que des autorités coutumières (22,5 %) et des désœuvrés (16,67 %). L'on n'oublie pas les opérateurs économiques, cités par 6,67 % d'enquêtés, les groupes armés, les politiciens et communautés ethniques, évoqué *ex aequo* par 5,83 % d'enquêtés, ainsi que les familles et les humanitaires qui le sont outre ceux susmentionnés, la part de tous les autres acteurs a équivalu à 21,67 %. Sur base de ces données statistiques, l'on peut remarquer que les services de l'Etat sont vraiment à la base de beaucoup de conflits au sein du Diocèse de Butembo-Beni. Ceci s'observe en l'unique raison que la partie de la région de l'est de la République Démocratique du Congo connaît en son sein une grave désétatisation. Le pouvoir public semble devenir ineffectif sur cette étendue du territoire congolais. L'on semble vivre son inexistence. C'est carrément l'Etat mou qui élit domicile dans cette zone de la République Démocratique du Congo. Ainsi, toutes les autres statistiques ne sont que la conséquence de la fragilité des services publics. Ayant étudié les différents acteurs des conflits, il est impérieux de comprendre les objectifs visés par les divers acteurs de conflits dans le tableau troisième ci-dessous.

Tableau 4. Objectifs des acteurs

| N° | Objectifs | Effectifs | % |
|----|--------------------------------|-----------|-------|
| 1 | Avoir et conserver la terre | 72 | 60 |
| 2 | Pouvoir politique et coutumier | 41 | 34,17 |
| 3 | Avoir richesse et honneur | 37 | 30,83 |
| 4 | Eliminer et réduire les rivaux | 30 | 25 |
| 5 | Survie de la famille | 6 | 5 |
| 6 | Avoir épouse | 1 | 0,83 |

Source : Nos recherches menées sur terrain

L'acquisition et la conservation de la terre demeure l'objectif le plus prépondérant des conflits pour 60% d'enquêtés. Ce facteur reste bien fréquent dans les différentes contrées des hautes terres. Les citoyens se disputent régulièrement les terres. D'où les conflits fonciers inextinguibles dans les régions des hautes terres du Diocèse de Butembo-Beni. Par ailleurs, le facteur pouvoir politique et coutumier constitue l'un des déterminants explicatifs des conflits dans le diocèse de Butembo-Beni. Son quota a été exprimé par 34,17 %. Souvent aussi, les conflits surviennent à cause de l'usurpation du pouvoir en plein milieu coutumier. Les Chefs coutumiers peuvent alors s'affronter pour cette fin de loin stratégique. L'on peut vouloir remettre en cause le règne d'un

Mwami qui ne mériterait pas d'être réellement intronisé. Par contre, le fait d'avoir la richesse et l'honneur a été pris en considération à 30,83 %. D'autres facteurs ont été aussi épinglés notamment, l'élimination des rivaux, la survie de famille ainsi que les disputes autour des femmes, à raisons, respectivement de 25 %, de 5 % et de 0,83%, même s'ils demeurent les moins significatifs de tous les conflits. L'on peut les considérer comme des déterminants secondaires qui influencent tant soit peu les conflits dans le Diocèse de Butembo-Beni. Mais, quelles sont les différentes stratégies mises en œuvre pour atteindre les différents objectifs visés par les conflits dans cette contrée ? C'est ce qu'éclucide le tableau subséquent.

Tableau 5. Stratégies pour atteindre les objectifs

| N° | Types de stratégies | Tactiques | Effectifs | % |
|----|---|--|-----------|-------|
| 1 | Stratégies violentes | Tueries, kidnapping, bandits armés, incendie maisons, pillage | 98 | 81,67 |
| 2 | Stratégies occultes, ruse et vandalisme | Sorcellerie, empoisonnement, révolte de vassaux, corruption, propagande, haine tribale, falsifications de l'histoire, calomnie, influence de politiciens | 66 | 55 |
| 3 | Stratégies formelles | Action judiciaire | 6 | 5 |

Source : Nos enquêtes sur terrain.

Les stratégies informelles -violentes, occultes, ruse et vandalisme- priment sur les stratégies formelles, citées par 81,67 % d'enquêtés. Parmi elles, les plus mises sur pied sont celles violentes avec comme tactiques de Tueries, kidnapping, bandits armés, incendie des maisons, pillage. Par ailleurs, citées par 55 % de jeunes interrogés, les stratégies occultes comprennent la sorcellerie, l'empoisonnement, la révolte de vassaux, la corruption, la propagande, la haine tribale, les falsifications de l'histoire, la calomnie, l'influence des politiciens demeurent des tactiques utilisées pour attiser les conflits au Diocèse de Butembo-Beni un peu après celles des stratégies violentes. Par contre, les stratégies formelles à travers la tactique judiciaire n'ont été citées que par 5 %.

Quoi qu'il en soit, une panoplie d'indices expliquent au clair ces différentes stratégies pour obtenir tel ou tel autre enjeu stratégique. L'est de la République Démocratique du Congo écume de beaucoup de tueries, de kidnappings, de divers enlèvements des passagers en brousse pendant les voyages, de bandits armés, de coupeurs de routes qui interceptent les véhicules en pleine route, des pillages sans cause. C'est d'ailleurs cela le *modu vivendi* dans les Provinces orientales de ce pays : Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri. De plus, l'on voit les uns empoisonner d'autres par le phénomène *Karoho*. Ce fait social demeure

fréquent au Diocèse de Butembo-Beni. Mais, si autant sont des stratégies pour atteindre le but visé dans les conflits, les gens recourent rarement à l'action judiciaire pour atteindre leurs objectifs visés au sein des conflits. Finalement, pourquoi les jeunes prennent-ils part aux conflits ? Qu'est-ce qui les motive à la conflictualité ?

Tableau 6. Motivations des jeunes à prendre part aux conflits

| N° | Motivation des jeunes | Citations | % |
|-----|------------------------------|-----------|-------|
| 1. | Chômage | 25 | 20,83 |
| 2. | Instrumentalisation | 19 | 15,83 |
| 3. | Héritage | 18 | 15 |
| 4. | Manque de moyen financier | 13 | 10,83 |
| 5. | Manque d'information | 11 | 9,17 |
| 6. | Pauvreté et tribalisme | 9 | 7,50 |
| 7. | Manque d'hétérogénéité | 7 | 5,83 |
| 8. | Paresse | 5 | 4,17 |
| 9. | Drogue | 4 | 3,33 |
| 10. | Analphabétisme | 4 | 3,33 |
| 11. | Défense de la famille | 4 | 3,33 |
| 12. | Irresponsabilité des parents | 1 | 0,83 |

Source : Nos recherches menées sur terrain

Il existe multiples motivations des conflits se déroulant dans le Diocèse de Butembo-Beni. En premier lieu, il convient de pointer au bout de doigt le chômage. Ce dernier a été estimé à 21 %. Ainsi, il est démontré par nos sujets enquêtés que lorsque les gens sont désœuvrés, l'on peut être motivé à entrer en conflit. C'est cela même la motivation ultime des conflits dans la partie orientale de la République Démocratique du Congo. Cette motivation est liée à la grande fragilité de l'Etat congolais qui ne met aucunement sur pied une bonne politique d'emploi bien assise.

La seconde motivation demeure l'instrumentalisation. Plusieurs fois, l'on constate que la plupart d'acteurs au sein des conflits sont instrumentalisés par des acteurs autres dans les coulisses des conflits. Cette motivation a été exprimée à un quota précis de 16 %. La succession mal gérée dans des familles devient une de grandes motivations pour attiser les conflits au Diocèse de Butembo-Beni. Elle a été exprimée à 15 %. L'héritage est resté un vecteur de titan qui a provoqué une incompréhension indicible dans plus d'une famille. Des inimitiés se développent fréquemment à cause de cette motivation. En voie de conséquence, l'on peut même trouver des membres de famille qui ne peuvent nullement se parler ou s'asseoir côte à côte en siégeant ensemble en famille suite aux écueils successoraux.

En observant plus lucidement ce tableau, il existe plusieurs autres motivations qui peuvent s'avérer importantes et être pointées à ce niveau. Il est question du manque de moyens financiers et d'informations. L'on peut citer aussi le tribalisme et la pauvreté ; le manque d'hétérogénéité ; la paresse ; la drogue ; l'analphabétisme ; mais aussi l'irresponsabilité des parents. Ce sont donc là les motivations secondaires dans les conflits au Diocèse de Butembo-Beni. A ce point de vue, voyons les actions à mener pour transformer les conflits.

Tableau 7. Actions pour transformer les conflits

| N° | Actions menées | Citations | % |
|----|--------------------------------------|-----------|-------|
| 1 | Education des jeunes | 26 | 21,67 |
| 9 | Sensibilisation de la population | 20 | 16,67 |
| 15 | Enseignement de la loi | 14 | 11,67 |
| 11 | Réconciliation | 13 | 10,83 |
| 3 | Intégration des jeunes | 10 | 8,33 |
| 16 | Théâtre & radio | 10 | 8,33 |
| 8 | Dialogue interpersonnel | 9 | 7,50 |
| 4 | Education de la population | 8 | 6,67 |
| 7 | Création de la commission de justice | 7 | 5,83 |
| 17 | Collaboration | 7 | 5,83 |
| 2 | Apprentissage des métiers | 5 | 4,17 |
| 12 | Evangelisation | 5 | 4,17 |
| 5 | Lutte contre la drogue, oisiveté | 4 | 3,33 |
| 18 | Aucune | 4 | 3,33 |
| 6 | Lutte contre la prostitution | 3 | 2,50 |
| 13 | Recours à la coutume | 3 | 2,50 |
| 14 | Création des emplois | 2 | 1,67 |
| 10 | Répartition des terres | 1 | 0,83 |

Source : Les enquêtes de terrain

Il ressort du tableau ci-dessus que les actions menées pour transformer le conflit dans le milieu se classent, selon leur importance, de la façon suivante : l'éducation des jeunes, la sensibilisation de la population, l'enseignement de la loi, la réconciliation, l'éducation par des théâtres à la radio, l'intégration des jeunes, le dialogue interpersonnel, la création des commissions de justice et paix, la collaboration, l'apprentissage de métiers, l'évangélisation, la lutte contre la drogue et l'oisiveté, la lutte contre la prostitution, le recours à la coutume, la création des emplois. Si l'on renforce l'idée de l'éducation des jeunes, il vaut mieux de dire que cette éducation demeure très importante pour la mise en place de la paix dans un milieu. Un peuple sans éducation reste une bombe à retardement. L'analphabétisme constitue véritablement une hécatombe grandiose pour une population. Si l'on comprend bien l'essence de cette

éducation, l'on serait plus développé. Chacun comprendrait la place qu'il lui faut en société. En conséquence, la paix advient de cette situation. L'éducation de la jeunesse joue beaucoup sur les autres actions sus évoquées.

Tableau 8. Structures de consolidation de la paix

| N° | Structures | Services | Citations | % | Totaux | % |
|----|------------|--------------------------|-----------|-------|--------|-------|
| 1. | Privées | Eglise | 33 | 21,15 | 111 | 95,50 |
| | | Palabre | 18 | 11,54 | | |
| | | Réconciliation | 1 | 0,63 | | |
| | | Alphabétisation | 1 | 0,63 | | |
| | | ONG | 24 | 15,38 | | |
| | | Médias | 4 | 2,56 | | |
| | | Société civile | 24 | 15,38 | | |
| | | Associations féminines | 6 | 3,84 | | |
| 2. | Publiques | Police | 9 | 5,77 | 43 | 35,83 |
| | | ANR | 9 | 5,77 | | |
| | | Cours et tribunaux | 7 | 4,49 | | |
| | | Cadastre | 1 | 0,63 | | |
| | | Chef de poste | 11 | 7,05 | | |
| | | Chefferies et groupement | 6 | 3,84 | | |
| 3. | MONUSCO | | 2 | 1,28 | 2 | 1,67 |

Source : Nos recherches sur terrain.

Les différentes réponses données à la question des structures, qui interviennent pour la consolidation de la paix, révèlent pour 95,50 % d'enquêtés la prédominance des structures privées. Les plus efficaces sont alors les Organisations Non Gouvernementales, puis viennent aussi les Eglises, la Société civile et les palabres. Elles interviennent dans la consolidation de la paix plus que les structures étatiques qui n'ont été citées que par 35,83 % de jeunes. Celles qui interviennent plus habilement, ce sont les services du Cadastre, de la Police (PNC) et l'Agence National des Renseignements.

Mais, quelles stratégies préconisées pour réduire tant soit peu les conflits au Diocèse de Butembo-Beni. La recherche n'a pas manqué d'en surligner quelques-unes, c'est l'objet du tableau subséquent.

Tableau 9. Stratégies de réduction des conflits

| N° | Stratégie utilisée | Effectifs | % |
|----|-------------------------------|-----------|-------|
| 1. | Sensibilisation à la paix | 28 | 23,33 |
| 2. | Dialogue des parties | 22 | 18,33 |
| 3. | Education civique | 21 | 17,50 |
| 4. | Réconciliation | 18 | 15,00 |
| 5. | Education judiciaire | 17 | 14,17 |
| 6. | Procédure judiciaire | 14 | 11,67 |
| 7. | Politique du bon voisinage | 11 | 9,17 |
| 8. | Punition des récalcitrants | 9 | 7,50 |
| 9. | Création des emplois | 7 | 5,83 |
| 10 | Réduction de la pauvreté | 7 | 5,83 |
| 11 | Bannissement de la corruption | 7 | 5,83 |
| 12 | Recours à la police | 4 | 3,33 |
| 13 | Procédure cadastrale | 3 | 2,50 |
| 14 | Réforme agraire | 2 | 1,67 |
| 15 | Glissement des populations | 2 | 1,67 |

Source : Nos recherches sur terrain

Parmi les assertions, outre la sensibilisation à la paix désignée par 23,3% de jeunes, le dialogue des parties, l'éducation civique, la réconciliation et l'éducation judiciaire sont des stratégies plus préconisées par les jeunes pour réduire les conflits dans la société, avec chacune plus de 10 % de citations. Également, la politique de bon voisinage, la sanction des récalcitrants, la création des emplois, la réduction de la pauvreté et le bannissement de la corruption sont des stratégies qui attirent plus de 5 % d'enquêtés. L'on observe visiblement ces stratégies se réaliser fréquemment ; alors que le recours à la Police, la procédure cadastrale, la réforme agraire et le glissement des populations attirent l'attention d'entre 1 et 3,5 % d'enquêtés.

Mais que préconisent les jeunes pour que les structures précitées gagnent la confiance des habitants du milieu ? Se lasser de s'investir dans la construction de la paix ? Ou plutôt militer toujours pour un jour atteindre une paix et en faire leur propre lutte habituelle idéale ? Comment faut-il rétablir la confiance entre les acteurs des conflits ? Les réponses se trouvent au sein du tableau ci-dessous.

Tableau 10. Rétablissement de la confiance entre les acteurs des conflits

| N° | Stratégies préconisées | Citations | % |
|----|---|-----------|-------|
| 1. | Réconciliation, dialogue et pardon mutuel | 70 | 58,33 |
| 2. | Apprentissage du vivre-ensemble | 41 | 34,17 |
| 3. | Education à la citoyenneté | 16 | 13,33 |
| 4. | Respect de la loi | 15 | 12,50 |
| 5. | Justice distributive | 15 | 12,50 |
| 6. | Sensibilisation des jeunes à la paix | 12 | 10,00 |
| 7. | Sécurisation de la population | 10 | 8,33 |
| 8. | Dédommagement de la victime | 9 | 7,50 |
| 9. | Création de l'emploi | 6 | 5,00 |

Source : Nos recherches menées sur terrain

Selon ce tableau, la réconciliation, le dialogue et le pardon mutuel sont les mécanismes les plus proposés stipulés par les jeunes du Diocèse de Butembo-Beni pour rétablir la confiance entre les acteurs au conflit. Les gens se réconcilient, dialoguent et se pardonnent mutuellement pour aboutir au processus de paix. Cette stratégie est indiquée par 58,33 % de sujets interrogés. L'on remarque bien que, pour 34,17 % de jeunes, les acteurs des conflits voudraient à tout prix vivre ensemble comme dans une même famille ; tandis que le civisme ou l'éducation à la citoyenneté reste, pour 13,33 %, un facteur capital pour amener la paix ; à quelque pas, suivi par le respect de la loi et la justice distributive, à raison *ex aequo* de 12,50 % d'enquêtés. C'est alors que se classent la sécurisation de la population, le dédommagement des victimes et la création des emplois, désignés, respectivement, par 8,33 %, 7,5 % et 5 % d'enquêtés. Bien prise en compte, la sécurisation est à la base de la paix dans la vie sociale, la sécurité demeurant la base fondamentale du développement. Ce dernier n'est-il pas le nouveau nom de la paix (Pape Paul VI) ? De sa part, en tant qu'une des stratégies de paix, la création de l'emploi ne peut être effective si et seulement s'il y a sécurité. Ainsi, sans aucune trace de sécurité, un entrepreneuriat en vive allure peut capoter, faute de paix.

Quelle est la perception de la justice et de la paix selon les jeunes interviewés ? La lumière à la question peut se retrouver dans le tableau suivant.

Tableau 11. La perception de la justice et de la paix

| A | Perception sur la paix | Citations | % |
|----------|----------------------------------|------------------|----------|
| 1 | Unité | 44 | 36,67 |
| 2 | La justice donne la paix | 41 | 34,17 |
| 3 | Quiétude | 29 | 24,17 |
| 4 | Renforcement du STAREC | 6 | 5,00 |
| B | Perception sur la justice | | |
| 1 | Justice = vérité | 54 | 45,00 |
| 2 | Justice et paix sont corolaires | 35 | 29,17 |
| 3 | Justice = respecter les droits | 34 | 28,33 |
| 4 | Lutte contre la corruption | 28 | 23,33 |
| 5 | Justice = loi | 25 | 20,83 |
| 6 | Justice = paix | 21 | 17,50 |
| 7 | Justice = punir les coupables | 16 | 13,33 |

Source : Les recherches menées sur terrain

De ce tableau, 36,67 % de sujets interrogés perçoivent la paix comme un symbole d'unité. Selon eux, qui dit la paix symbolise immédiatement le signe d'unité dans la société. Pour 34,17 %, seule la justice demeure le grand déterminant qui conduit à l'établissement de la paix. Ainsi, au Diocèse de Butembo-Beni, il y a lieu de dire tout haut qu'une fois la justice établie, ceci doit humer un moment d'accalmie et de paix. Les chrétiens de Butembo-Beni doivent à tout prix cultiver les diverses valeurs de la justice pour que la paix s'instaure chez eux. Selon 24,17 % de sujets, penser à la paix, cela réfère à croire au sentiment de quiétude. Selon leur perception, lorsque l'on est en paix, l'on remarque chez soi une tranquillité d'âme. L'on n'a même pas de souci autour de soi-même : tout marche correctement. Alors que 5 % paraissent plus constructivistes, ils pensent que la paix fait écho au renforcement de STAREC.

En ce qui concerne la justice, 45,% de sujets enquêtés au Diocèse de Butembo-Beni la perçoivent comme tandem avec la vérité. A travers la justice, l'on voit l'image de la vérité. Ainsi, quiconque est animé par le sens de la justice, doit se conduire selon les valeurs de la vérité. Pour 29,17 %, justice et paix sont des corolaires ; tandis que 28,33 % pensent la justice comme étant le respect des droits de l'homme. Si 23,33 % d'enquêtés prennent la justice pour l'évitement de la corruption, d'autres perceptions la prennent soit comme le synonyme de la loi (20,83 %), soit comme celui de la paix (17,5 %), soit aussi comme celui de la punition des coupables (13,33 %). Tous ces aspects font écho au fait que la justice se traduit comme l'émanation de l'Etat de droit. Si telles sont les

différentes perceptions qu’ont construites les sujets interrogés du Diocèse de Butembo-Beni au sujet de la paix et la justice, le souci est de savoir comment construire ces dernières dans l’Eglise particulière en étude. Les enquêtés ne se sont pas soustraits à la préoccupation. De nouveau, leurs points de vue sont stylisés dans un tableau.

Tableau 12. Promotion de la justice et de la paix

| N° | Actions | Effectifs | % |
|----|----------------------------|-----------|-------|
| 9 | Prévention des conflits | 31 | 25,83 |
| 4 | Prévention de l'incivilité | 19 | 15,83 |
| 2 | Valeurs humaines | 15 | 12,50 |
| 3 | Valeurs chrétiennes | 14 | 11,67 |
| 8 | Respect des droits | 14 | 11,67 |
| 7 | Education des populations | 13 | 10,83 |
| 1 | Crainte de Dieu | 9 | 7,50 |
| 5 | Création de l'emploi | 8 | 6,67 |
| 6 | Education à la citoyenneté | 8 | 6,67 |

Source : Les recherches sur terrain

Au sujet des actions stratégiques à adopter pour construire la paix et la justice en nous, autour de nous-mêmes, dans les communautés qui nous animent, en particulier, et aussi en République Démocratique du Congo, en général, 25,83% d’enquêtés pensent qu’il convient d’éviter les conflits, contre 15,83 % pour l’impératif d’éviter l’incivisme ou incivilité. Par ailleurs, 12,50 % ont surligné les valeurs humaines à sauvegarder, 11,67 % *ex aequo*, les valeurs chrétiennes et le respect des droits humains ; tandis que 10,83 % ont évoqué l’éducation de la population ; 7,5 % la crainte de Dieu Tout-Puissant, ainsi que 6,67 % *ex aquo*, la création de l’emploi et l’éducation à la citoyenneté.

Ayant avancé leurs perceptions sur la construction de la paix et de la justice, les sujets interrogés n’ont pas caché leur langue pour comprendre la façon dont l’on peut traiter un assassin ou un rebelle capturé en flagrant délit. Voici les diverses perceptions pour comprendre cette situation décrite au tableau numéro quatorzième.

Tableau 13. Sort d'un assassin ou d'un rebelle en flagrance

| N° | Mode de traitement | Traitement | Effectif | Totaux | |
|----|--------------------------------|---|--------------|-----------|-------|
| | | | | Citations | % |
| 1. | Recours à la justice populaire | - Le tuer - Le brûler - Le fouetter | 12 5 5 | 22 | 18,33 |
| 2. | Recours à la justice étatique | | 83 | 83 | 69,17 |
| 3. | Palabre | | 9 | 9 | 7,5 |
| 4. | Education | | 6 | 6 | 7,5 |

Source : Les recherches sur terrain

La manière dont on peut traiter un malfaiteur ou un criminel happé en flagrant délit se décline de quatre manières. Selon 69,17 % d'enquêtés, au motif de la reconnaissance du caractère sacré de la vie humaine ; contre 18,33 % pour la justice populaire, au mépris de l'aide du pouvoir public, par la tuerie, le feu et le fouet. Ce dernier cas témoigne du fait que le pouvoir public lui-même étant devenu fragile dans tout son état l'on assiste souvent à une situation précaire : un criminel amené auprès du pouvoir public, on le voit, peu de temps après, déambuler dans les rues de la cité, comme si rien n'avait eu lieu. Cela décourage même des gens animés de bonne foi qui, par conséquent, s'enlisent dans le déchaînement de la justice populaire. Il est d'autres alternatives que citent, *ex aequo*, 7,5 % pour la palabre et l'éducation. Au demeurant, le pouvoir public devra reprendre en main la dynamique de la justice au lieu de la laisser dans la rue. Sinon, la paix tarderait de naître des sanctions parfois arbitraires des présumés délinquants. Mais, dans quelles circonstances recourez-vous à la Police, à l'Auditorat, aux FARDC, à la palabre, à l'ANR ?

Tableau 14. Circonstances de recours à diverses instances

| Circonstances de recours | Police | Auditorat | FARDC | Palabre | ANR |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|
| Détention illégale d'arme | 18 | | | | |
| Affaire pénale | 12 | | | | |
| Conflits armés | | | 2 | | |
| Conflits fonciers | 12 | | | | |
| Petite infraction | 11 | | | | |
| Faute civile | 10 | | | | |
| Conflits | 10 | | | | |
| Tout problème | 9 | 2 | 2 | | |
| Infraction | | | 3 | | |
| Coups et blessures | 9 | | | | |
| Sécurité – Insécurité | | | 3 | | 5 |
| Viol et tuerie | | | | | 4 |
| Approfondissement du problème | | | | 6 | |
| Vol nocturne | | 1 | | | |
| Solution pacifique | | | | 7 | |
| Lenteur de la justice | | | 3 | | |
| Sous-total | 91 | 3 | 13 | 13 | 9 |

Source : Nos recherches sur terrain

Il ressort de ce tableau diverses stipulations de 86 personnes au sujet de diverses circonstances du recours des enquêtés à des services de sécurité. Ainsi, 91 soit 75,83 % d'enquêtés indiquent la présence du recours à la Police, contre 10,83 % *ex aequo* pour les FARDC et la palabre, 7,5 % pour l'ANR seulement 2,5 % pour l'Auditorat militaire.

Parmi les 75,83 % indiquant le recours à la Police, 15 % évoquent pour raison le cas de détention illégale d'arme ; 10 % *ex aequo* celui d'une affaire pénale quelconque et celui des conflits de terre ; 9,17 % la circonstance d'une petite infraction ; tandis que 8,33 % *ex aequo* évoquent une faute civile et des conflits en société ; contre 7,5 % *ex aequo*, pour des coups et blessures, et pour tout problème en société.

Par ailleurs, parmi les 10,83 % ayant recours aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo, 1,67 % le font *ex aequo* en cas de tout problème et de conflits armés ; 2,5 % *ex aequo* en cas d'une infraction et en celui d'insécurité, ainsi qu'en celui d'une lenteur ou lourdeur totale au niveau de la justice ou mieux de la procédure judiciaire.

En outre, les 10,83 % autres indiquent le recours au canal du palabre. Ils en répartissent les circonstances de la manière suivantes : 5 % pour le fait que le palabre permet de trouver aisément une solution pacifique, 5,83 % en vue de connaître mieux le problème.

En sus, des 7,5 % d'évocation du recours au service de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR), 4,17 % ont signalé comme circonstances précises le viol, voire la tuerie ; alors que 3,33 % ont surligné la sécurité-insécurité publique et militaire. Enfin, parmi les 2,5 % de citations indiquant le recours à l'auditorat militaire, 0,83 % et 1,67 % évoquent comme circonstances, respectivement, le cas de vol nocturne et tout problème advenant en société.

En somme, de par la fréquence de recours aux services publics de justice susmentionnés, force est de constater que la Police est, dans toutes les circonstances, la plus sollicitée, laissant loin derrière elle les FARDC et la palabre ; tandis que l'ANR est la toute dernière. De fait, la Police demeure très sollicitée. En tant que service assureur de la sécurité publique, elle joue un rôle dans deux secteurs administratif et judiciaire. Son travail majeur reste d'assurer le maintien de l'ordre public dans le but ultime d'accomplir correctement l'intérêt général. Elle se charge entièrement du maintien de la sécurité intérieure dans ses attributions. Malgré leurs scores assez modérés, les services de l'Auditorat et des FARDC ne sont pas moins sollicités. De par son travail de titan, l'armée a dans ses attributions la charge de réaliser la sécurité nationale

pour protéger l'étendue territoriale du pays contre l'invasion des ennemis. L'Auditorat est alors là pour surveiller, contrôler et punir les infractions militaires qui troubleraient l'ordre public. De même, jadis, la palabre demeure très pragmatique, pendant l'époque traditionnelle, surtout chez les peuples de culture d'oralité, elle reste un moyen très nécessaire sollicité par la population pour amener la paix. Depuis l'avènement des cours et tribunaux modernes, ce sont ces institutions judiciaires qui ont pris le devant pour rendre la paix sociale dans la société moderne. L'on y recourt désormais moins à la palabre. Enfin, le service sollicité par la population au niveau de l'Agence Nationale des Renseignements reste en partie exigü. De prime abord, la population peut abhorrer bien arduement les agents de cette institution. Si leur mode de travail pour arriver à établir la sécurité passe à travers la récolte des renseignements sur terrain, ils ne sont pas abordables et familiers à la population.

Mais, la population a-t-elle vraiment confiance à la justice telle qu'elle rendue ? Telle est la question qui s'éveille. A ce sujet, seulement 28,33 % d'enquêtés sont affirmatifs, contre 36,67 % et 35 % négatifs et dubitatifs. C'est ce que résume le tableau subséquent.

Tableau 15. Degré de confiance à la justice telle qu'elle est rendue

| | Effectifs | % |
|------------|------------------|----------|
| Oui | 34 | 28,33 |
| Non | 44 | 36,67 |
| Dubitatifs | 42 | 35,00 |

Source : Nos recherches menées sur terrain

Les pourcentages présentés ci-haut montrent qu'en grande partie les gens n'ont pas confiance à la justice, s'il faut prendre en compte des « non » et des dubitatifs. Ce fait se justifie par plusieurs raisons : entre autres, la corruption, le favoritisme, la partialité, l'injustice, l'exploitation de la population, le manque de clarté, l'évitement de la justice populaire, etc. En principe, ce sont les instances judiciaires qui favorisent la paix sociale. Mais, on se rend compte que la courbe des conflits est évolutive positivement. Les conflits ne font que s'accroître au jour le jour. La justice semble n'avoir aucun impact positif. L'on remarque que la justice est devenue celle du plus fort ou mieux du plus riche. Les pauvres sont oubliés pour avoir gain de cause. On condamne un criminel, demain, on le voit déambuler sans aucun but dans les rues de la cité. C'est cela la photographie de la justice que nous avons surtout dans des pays pauvres ou des pays en développement (PED).

Les notions d'Etat de droit et de bonne gouvernance demeurent des lettres mortes. Elles embellissent les divers discours des politiciens à la longueur des journées. On sent une vacance grandiloquente pour restaurer une politique publique rigoureuse dans le domaine de la justice. On remarque une image d'injustice totale qui caractérise toutes les instances judiciaires possibles. Il y a lieu d'affirmer une crise de justice dans les pays en développement. Comment un pays pauvre peut-il sortir du lot de pauvreté avec cette maladie d'injustice sociale ? Cependant, certaines ou les rares personnes qui ont confiance à la justice rendue par les différentes instances ci-haut évoquées avancent entre autres, les raisons ci-après : l'éducation des fautifs, l'absence d'autres alternatives, pour se débarrasser de bandits ou pour régler leurs problèmes, le respect de la loi, etc.

Comme l'on critique l'image des institutions judiciaires en guise de crise de la justice rendue par celles-ci pour rendre la paix, l'on observe de temps à autres l'Eglise se démenant plusieurs fois dans le cadre de la restauration de la paix au sein de la société. Il nous est impérieux de décrire ses actions spécifiques au niveau du tableau ci-dessous.

Tableau 16. Actions spécifiques de l'Eglise pour restaurer la paix

| N° | Action | Citations | % |
|----|-------------------------------------|-----------|-------|
| 1 | Apprentissage de l'amour et la paix | 31 | 25,83 |
| 2 | Evangelisation | 24 | 20,00 |
| 3 | Prière pour la paix | 23 | 19,67 |
| 4 | Formation pour la paix | 19 | 15,83 |
| 5 | Encadrement des jeunes | 13 | 10,83 |
| 6 | Réconciliation | 13 | 10,83 |
| 7 | Enseignement | 13 | 10,83 |
| 8 | Solution pacifique | 12 | 10,00 |
| 9 | Non-violence | 7 | 5,83 |
| 10 | Participation à la politique | 5 | 4,17 |
| 11 | Gestion des conflits | 3 | 2,50 |
| 12 | Formation en droit de saisine | 2 | 1,67 |
| 13 | Groupe-cadre | 2 | 1,67 |
| 14 | Evitement des naissances précoces | 1 | 0,83 |
| 15 | Prévention des mariages précoces | 1 | 0,83 |

Source : Nos recherches menées sur terrain

De ce tableau, l'on constate aisément que, pour s'investir dans l'instauration de la paix au sein de la société, l'Eglise se dévoue totalement à pouvoir régulièrement et quotidiennement apprendre l'amour et la paix : 25,84 % d'enquêtés l'ont réellement confirmé. A travers cette action particulière,

l'Eglise filtre sa mission d'évangéliser, selon 20 %. C'est cela sa tâche, sa mission ultime de tous les jours. Il faut évangéliser les peuples. Aussi, pour 19,67 % d'enquêtés, l'Eglise déploie toutes les énergies dans le but de prier pour que la paix revienne. D'ailleurs, en l'occurrence, bien des séquences de la célébration eucharistique se focalisent sur la paix. C'est le cas de la séquence de *l'Agnus Dei*. Les Eglises peuvent commémorer des journées de paix au monde et organiser des conférences, des recollections, des retraites, l'œcuménisme au nom de la paix. Mais, loin de s'arrêter à l'activité orante, l'Eglise se bat très fort pour l'organisation des formations pour la paix : 15,83 % d'enquêtés l'ont indiqué. Mais, bien d'autres actions lui sont reconnues : prôner la réconciliation comme valeur de la paix et l'éducation à l'école et ceci à travers l'encadrement des jeunes ainsi que la solution pacifique des conflits, à raison *ex aequo* de 10,83 %. A ce niveau, s'activent, par exemple, l'organisation des mouvements d'action catholique et la Commission Justice et paix, pour participer à l'émanation de la paix sociale. L'action de l'Eglise dans la recherche de la solution pacifique ou mutuellement acceptable est notable. L'on ne peut taire d'autres artères de la dynamique ecclésiale pour instaurer la paix au sein de la société : la non-violence, la participation citoyenne à la politique et la gestion des conflits proprement dite, etc.

Cependant, comment les enquêtés apprécient-ils les conflits dont la réconciliation est prônée comme mode de résolution idéale en Diocèse de Butembo-Beni ? Leurs avis se rassemblent au sein du tableau suivant.

Tableau 17. Conflits prônant la réconciliation

| N° | Type de conflits | Citations | % |
|----|--|-----------|-------|
| 1 | Tout conflit | 78 | 65,00 |
| 2 | Conflits familiaux | 10 | 8,33 |
| 3 | Conflits politiques | 8 | 6,67 |
| 4 | Conflits sociaux, dette, vols | 8 | 6,67 |
| 5 | Conflits conjugaux | 4 | 3,33 |
| 6 | Conflits terriens-fonciers | 4 | 3,33 |
| 7 | Conflits tribaux et ethniques | 4 | 3,33 |
| 8 | Conflits de religion | 2 | 1,67 |
| 9 | Conflits pour les limites parcellaires | 2 | 1,67 |

Source : Nos recherches sur terrain

Une bonne majorité, soit 65 % d'enquêtés plébiscitent la réconciliation fréquente dans toute sorte de résolution de tout conflit ; alors que d'autres

proportions spécifient les conflits où elle est prônée, à raison de 8,33 % pour les conflits familiaux, de 6,67 % pour les conflits politiques et les conflits sociaux, dettes et vols *ex aequo* ; de 3,33 % *ex aequo*, pour les conflits conjugaux, les conflits terriens-fonciers et les conflits tribaux et ethniques. D'autres types de conflits, à l'instar des conflits de religion et de ceux liés aux limites parcellaires, n'exigent la réconciliation comme mode de résolution que pour 1,67 % d'enquêtés *ex aequo*.

De ce fait, il nous est aussi bien nécessaire de décrire les opinions des sujets interrogés au Diocèse de Butembo-Beni à propos des actions à mener en cas d'échec de la réconciliation. Voici les perceptions de ces enquêtés à travers le tableau dix-huitième ci-dessous.

Tableau 18. Actions à mener en cas d'échec de réconciliation

| N° | Actions | Citation | % |
|----|--|----------|-------|
| 1. | Continuer à sensibiliser pour la paix | 35 | 29,17 |
| 2 | Eduquer les jeunes à éviter les conflits | 27 | 22,50 |
| 3 | Evangéliser toujours | 22 | 18,33 |
| 4 | Recourir à la justice et à l'Etat | 19 | 15,83 |
| 5 | Produire des émissions de radio pour la paix | 17 | 14,17 |
| 6 | Tenter d'autres séances de réconciliation | 17 | 14,17 |
| 7 | Prier pour les antagonistes | 14 | 11,67 |
| 8 | Recourir à la coutume | 8 | 6,67 |
| 9 | Prévenir les conflits | 8 | 6,67 |

Source : Nos enquêtes sur terrain

Les enquêtés ont désigné en 29,17 % leur persuasion que, en cas d'échec au niveau de la réconciliation, l'on ne doit pas baisser les bras. Plutôt, il convient de toujours continuer à sensibiliser pour la paix. En l'occurrence, la sensibilisation pour la paix demeure grandement le souhait de l'Eglise dans son activité orante, à travers les différentes homélies, retraites, recollections et différentes conférences ainsi que les messages du clergé. Sur les traces du Christ, l'Eglise poursuit, sans se lasser, ses actions préventives, d'éducation à la paix et de réconciliation. Cela est souligné par 22,5 % d'enquêtés. En plus, pour 18,33 %, l'Eglise devrait continuer à évangéliser toujours, partout où se retrouvent les chrétiennes et chrétiens. D'autres actions ont été soulignées contre les écueils à la réconciliation : recourir à la justice et à l'Etat pour 15,83 % de jeunes, animer les émissions radio relatives à l'instauration de la paix et tenter d'autres séances de réconciliation à raison, *ex aequo*, de 14,17 % de leurs effectifs, ainsi que prier sans relâche en faveur des antagonistes, pour 11,67 %

de mêmes effectifs. Enfin, 4,19 % d'enquêtés, *ex aequo*, ont préconisé la prévention des conflits et le recours aux modes coutumiers pour essayer de régler les différends en société et faire recouvrer la justice.

Mais, si tels sont les avis des enquêtés sur les divers mécanismes stratégiques pour dépasser l'échec d'une réconciliation, une question pertinente s'impose à ce niveau. Quel est justement l'apport des leaders pour le processus de rétablissement de la paix et de la justice au sein du Diocèse de Butembo-Beni ? Le tableau subséquent résume les réponses des enquêtés.

Tableau 19. Actions des leaders

| N° | Actions | Citations | % |
|----|--|-----------|-------|
| 1. | Diffuser la culture de la paix et la résolution pacifique des conflits (conférences, séminaires, émissions radiodiffusées, etc.) | 55 | 45,83 |
| 2 | Promouvoir la scolarisation des jeunes et des enfants | 34 | 28,33 |
| 3 | Apprendre à vivre en société | 10 | 8,33 |
| 4. | Créer des métiers et emplois | 7 | 5,83 |
| 5. | Apprendre les droits aux jeunes | 5 | 5,17 |
| 6. | Evangéliser les enfants et les jeunes | 5 | 5,17 |
| 7. | Apprendre à gagner la vie par le sport | 2 | 1,67 |
| 8. | Pardonner | 2 | 1,67 |
| | Total | 120 | 100 |

Source : Nos recherches sur terrain

De par ce tableau, diffuser la culture de la paix et la résolution pacifique des conflits ainsi que l'éducation –scolarisation- des jeunes sont les actions que les leaders devraient considérer comme prioritaires. La première action est soutenue par 45,83 % de sujets interrogés au Diocèse de Butembo-Beni. Les différents leaders déploient beaucoup plus d'efforts pour la paix et la justice. Leur rôle passe à travers l'animation des conférences, les formations et les émissions radiodiffusées pour la restauration de la paix et, donc aussi, de la justice. La deuxième action est attestée par 28,33 % d'enquêtés. Selon eux, l'engagement des jeunes sur le chemin est une des solutions potentielles pour rétablir la paix. L'école demeure un haut lieu du savoir où l'on doit apprendre le savoir-vivre, le savoir-faire, le savoir-être et le mieux-vivre ensemble à travers la société. En tant que lieu de production des cadres intellectuels, des érudits capables, l'école offre des capacités transformationnelles et susceptibles d'infléchir la propension des citoyens contre la paix et la justice.

Outre ces deux grandes et importantes actions, les sujets ont aussi pointé tant d'autres : apprendre à vivre en société (8,33 %), créer des métiers et des emplois

(5,83 %), apprendre les droits de l’homme aux jeunes et évangéliser les enfants et les jeunes (5,17 % *ex aequo*), ainsi qu’apprendre à gagner sa vie par le sport et apprendre à avoir l’amour du pardon (1,67 % *ex aequo*). Il importe de souligner, particulièrement, combien la création des métiers et l’offre des emplois aux jeunes est opportun pour absorber la panoplie de groupes armés qui ont installé leurs maquis dans la circonscription territoriale de Beni-Lubero. Le chômage et l’oisiveté figurent parmi les ingrédients renforçateurs de la grande insécurité dans le Diocèse. L’oisiveté n’est-elle pas la mère de tous les vices ? La quête effrénée de la survie voue les jeunes inoccupés dans les réseaux d’exactions auprès de la paisible population. Les leaders doivent éradiquer ce mécanisme de fragilisation de la société par sa propre jeunesse.

Si tel est le rôle imparti par les jeunes aux leaders locaux pour l’avenir de la paix et de la justice au Diocèse de Butembo-Beni, quelle démarche réconciliatrice leur faut-il adopter ?

Tableau 20. Démarche de réconciliation

| N° | Démarche | Effectif | % |
|----|--|----------|-------|
| 1 | Aucune suggestion | 37 | 30,83 |
| 2 | Missing | 36 | 30 |
| 3 | Promouvoir les valeurs divines, paix, vérité, amour, pardon et liberté | 16 | 13,33 |
| 4 | Acceptation, résignation, refoulement, entretien | 7 | 5,83 |
| 5 | Pardoner mutuellement | 7 | 5,83 |
| 6 | Dialoguer, tendre la main | 5 | 4,17 |
| 7 | Montrer les méfaits des conflits | 4 | 3,33 |
| 8 | Dédommager les victimes | 2 | 1,67 |
| 9 | Respecter la procédure de la réconciliation | 2 | 1,67 |
| 10 | Vulgariser la loi, la Constitution | 2 | 1,67 |
| 11 | Que les Hutus rentrent chez eux | 1 | 0,83 |
| 12 | Recommencer sur de nouvelles bases | 1 | 0,83 |
| 13 | TOTAL | 120 | 100 |

Source : Nos recherches menées sur terrain

Si environ 31 % de jeunes interrogés ne suggèrent aucune démarche de la réconciliation à adopter, les 69 % restants envisagent la mise au point d’une procédure d’une bonne réconciliation. Parmi eux, 30 % de sujets surlignent pour ce faire la stratégie de missing ; tandis que 13,33 % pensent à celle qui promeut les valeurs divines, la paix, la vérité, l’amour, ainsi que le sens de pardon. Si les conflits ou les inimitiés existent depuis la nuit des temps et à travers l’histoire de l’humanité, une société éprise de paix ne demeure pas fermée aux vertus inspirées de Dieu : amour et vérité, justice, réconciliation, pardon, etc. Mais, d’autres mécanismes de réconciliation sont désignés par les enquêtés : 5,83 %

ex aequo suggèrent, d'un côté, l'acceptation, la résignation, le refoulement et l'entretien ; et, de l'autre, le pardon mutuel. Par ailleurs, 4,17 % de sujets privilégient le dialogue et tendre la main contre 3,33 % pour montrer les méfaits des conflits ; alors que 1,67 % *ex aequo* privilégient la réparation par dédommagement des victimes, le respect de la procédure de la réconciliation ainsi que la vulgarisation de la loi et, surtout, de la Constitution-loi fondamentale de la République. Bien qu'en infime portion, certains jeunes semblent très radicaux pour une excellente réconciliation au sein de la société. Ainsi, 0,83 % *ex aequo* d'enquêtés prônent de faire table rase en recommençant sur de nouvelles bases ou en ramenant les fauteurs de troubles chez eux.

Conclusion

Cet exposé a porté sur la perception des jeunes du Diocèse de Butembo-Beni au sujet de la question de la paix et de la justice. Par le contour d'un échantillon occasionnel ou de convenance de 120 sujets, prélevé dans 12 paroisses choisies sur base de leur position dans les axes sud, nord et centre de cette Eglise particulière, il rassemble le condensé des résultats des enquêtes auprès de jeunes paroissiens aussi bien de hautes et moyennes altitudes que de basses altitudes, en fonction de leur disponibilité et de leur volonté.

Les résultats de terrain rendent compte du fait qu'au Diocèse de Butembo-Beni, la fréquence des conflits fonciers ou terriens excède celle des autres types. Les acteurs principaux des conflits y comprennent les services publics, à savoir les autorités politico-administratives, les agents de l'Etat, l'Agence Nationale des Renseignements (ANR), la Police Nationale Congolaise ainsi que les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC).

Parmi leurs objectifs, la principale visée est d'obtenir et de conserver des terres. Pour l'atteindre, la stratégie adoptée culmine dans les modes violents comme les tueries, les kidnappings, les bandits armés, les incendies des maisons et, donc, les pillages des ressources. En l'occurrence, si des motivations des jeunes à prendre part aux conflits, la plus cruciale cause demeure le chômage, l'action majeure à mener pour transformer ces derniers reste l'éducation des jeunes.

Il existe des structures qui interviennent pour la consolidation de la paix. Ce sont surtout des structures privées ou associatives, à l'instar de l'Eglise, de la palabre, de la Société civile, des ONG, des associations féminines, etc. Pour réduire les conflits, la sensibilisation à la paix s'impose aux fins de rétablir la confiance entre les antagonistes. Pour cela, il faut davantage suggérer la

réconciliation, le dialogue et le pardon mutuel. La plupart des sujets interrogés perçoivent la paix en termes d'unité et de justice comme vérité. La restauration de la paix et de la justice en nous, dans notre voisinage et dans les communautés locales exige impérieusement d'éviter tout simplement les conflits.

Sinon, un criminel attrapé en flagrant délit devrait être acheminé à la justice étatique. La détention illégale d'arme serait référée à la PNC ; tandis que l'Auditorat s'occuperait de tout problème ; les FARDC, d'une lourdeur des instances judiciaires et l'ANR, des incidents sécuritaires, comme la sécurité intérieure. Pourtant, la PNC s'avère hypersollicitée par la population comparativement aux autres institutions publiques. Mais, telle qu'elle est rendue actuellement au Diocèse de Butembo-Beni, la justice publique rend dubitatifs les jeunes. Au-delà des actions de l'Eglise pour restaurer la paix, la prière pour cette cause s'impose sans oublier la stipulation de la réconciliation. Les enquêtés ont surligné ce mode de règlement pacifique des différends en cas de tout conflit. En cas d'échec de ce tremplin, la sensibilisation continue à la paix ne doit pas baisser les bras. Pourvu que les actions des leaders locaux s'efforcent de semer davantage la culture de la paix et la résolution pacifique des différends à travers les conférences-débats, les séminaires et l'animation des émissions-radio sont de loin impérieux.

Tels se résument les résultats de terrain au sujet de la perception des jeunes du Diocèse de Butembo-Beni sur la question de la paix et de la justice.